

République française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

COMMUNE DE VENTEROL

Séance du 22 juillet 2024

Membres en exercice :
9

Date de la convocation: 18/07/2024

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-deux juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Michel PHILIP

Présents : 8

Présents : Michel PHILIP, Guy ALBRAND, Bernard RENOY, Emmanuel GHIOTTI, Yannick BOYER, Jean-Claude GILLON, Régine DE LUCA, Nathalie UBAUD

Votants: 8

Pour: 8

Représentés:

Contre: 0

Excusés: Alexandre BORRELLY

Abstentions: 0

Absents:

Secrétaire de séance: Nathalie UBAUD

Objet: Aménagement de l'éclairage public sur le parking de l'école temporaire de Venterol. - DE_2024_045

Le Maire expose au conseil municipal que le parking du foyer de ski qui va accueillir l'école maternelle pendant la durée des travaux de requalification et d'agrandissement de l'école communale ne dispose pas d'éclairage extérieur, il propose d'en installer quatre, le montant du devis s'élève à 5 515,41 € HT.

Il propose le plan de financement suivant :

DEPENSES	5 515,41 € HT
Subvention CDST 2024-2026 (70%)	3 860,79 €
Autofinancement	<u>1 654,62 €</u>
RECETTES	5 515,41 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE le plan de financement proposé
- DECIDE de faire les travaux
- DEMANDE à Madame la Présidente du Conseil Départemental 04 une subvention d'un montant de 3 860,79 € au titre du Contrat Départemental de Solidarité Territoriale 2024-2026.

Ainsi fait et délibéré pour copie conforme

Les jour, mois et an susdits

Le Maire

Michel PHILIP

AGEDI Dépôt Sous-Préfecture de FORCALQUIER (ALPES HAUTE)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 25/07/2024 004-210402343-20240722-DE_2024_045-DE

